



Règlement Intérieur 2025 / 2026

Modern Jazz et Street Dance à Lit-et-Mixe, cours dès 4 ans, ados et adultes - mixte - tous niveaux !

L'accès à la **salle de danse** est réservé **exclusivement aux élèves** de Cap'Danse.

Les **parents ne sont pas autorisés** à accompagner ou attendre leurs enfants à l'intérieur du bâtiment, uniquement à l'extérieur.

✉ : capdanselit@gmail.com / FB et IG : [capdanselit](https://www.instagram.com/capdanselit) / ☎ : 06.95.13.54.02 / 🌐 : lit-et-mixe.wix.com/capdanse

Fonctionnement :

- Toutes les classes et répétitions sont strictement interdites au public en dehors des journées "portes ouvertes"
- L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou disparition de vêtements, matériel, bijoux, argent ou autres objets de valeurs
- Les cours suivent le calendrier scolaire : les vacances durent 15 jours, sauf information contraire
- Les cours sont donnés lors des jours fériés, sauf information contraire
- Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à novembre
- **Chaque cours a des horaires spécifiques à respecter** : les élèves ne sont pas de la responsabilité de l'association ou de Marine et autres professeurs en dehors des heures dédiées
- **Une tenue de danse est exigée : legging, collant, short ou jogging serré + cheveux attachés, une paire de baskets propres pour les cours de STREET.**

Des vêtements trop amples ou des cheveux lâches peuvent nuire aux corrections de posture données par les professeurs, qui se réservent le droit de ne pas valider la participation au cours si l'élève n'a pas de tenue adaptée !

Cours :

- La directrice artistique se donne deux mois à compter du premier cours de chaque élève, pour un reclassement dans le cours / groupe qui lui sera mieux adapté, en tenant compte de ses capacités et pour son épanouissement personnel
- **L'accès aux cours AVANCÉ et supérieur, LMDC ou CONCOURS** est strictement réservé aux élèves pouvant suivre une qualité technique plus soutenue : la **sélection** est uniquement décidée par Marine.
- L'élève qui accède aux cours s'engage à une présence assidue, à une préparation volontaire et à la disponibilité individuelle pour d'éventuels déplacements au cours de l'année et répétitions supplémentaires. De ce fait, l'association demande de respecter ses choix autant sur l'organisation que sur les moyens de transport de ces déplacements

Paielement :

- Les paiements sont à fournir avec **obligation d'indiquer les nom/prénom** de l'élève concerné, quel que soit le moyen choisi (chèques, virements, espèces ou PayPal)
- Ils sont à remettre au responsable du groupe en début d'année, ou dans la boîte aux lettres
- Les paiements mensuels seront encaissés chaque début de mois durant les 10 mois de cette saison sportive

Le **non-paiement** de la cotisation et/ou des cours, malgré les relances, entraîne **l'annulation** de l'inscription et la non-participation aux cours et aux représentations

L'association CAP'DANSE ne donne accès à la salle et aux cours, qu'aux élèves sous réserve de :

- Avoir versé la **cotisation d'adhésion de 15€** par personne lors de l'inscription
- Avoir versé le **paiement total des 10 mois de cours** lors de l'inscription
- Avoir au **minimum 4 ans** (enfants nés en 2021)
- Avoir obligatoirement fourni un certificat médical de moins de 3 ans

En accord avec Marine Lafargue, l'association se réserve le droit d'accès aux cours ainsi que la modification du planning.

~~~~~  
**Je soussigné.e** .....  
**pour l'élève, si mineur :** .....  
**a bien pris note du règlement intérieur 2025/2026 de Cap'Danse et l'accepte.**